Éditeur responsable : Antonin Collinet – Administration communale Place de l'Hôtel de Ville – Florennes
Quadrimestriel – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

02

Florennes.comm



Imprimé par l'imprimerie Doneux sur papier certifié FSC - PEFC

AOÛT 2026

STOCKBOX
LE SPECIALISTE DU STOCKAGE

2 LIEUX DE STOCKAGE:
• 350 espaces à Philippeville
• 124 espaces à Anderlues





PRIX • ACCESSIBILITÉ • SÉCURITÉ
Self-stockage garde-meubles

071 57 03 34 • info@stockbox.be • www.stockbox.be

rb informatique
Dépannage • Réparation • Vente • Service à domicile

Romain Bonnewyn
+32 494 23 30 68

Rue Beau Soleil 32
5650 YVES-GOMEZÉE
info@rb-informatique.be
RB Informatique
BE 0836.349.143

Devis gratuit !
Sur rendez-vous

Découvrez chaque mois
nos promotions sur notre site web
ainsi que nos services et nos offres
www.rb-informatique.be
rbinformatiques5620



Mazout, pellets on a tout prévu pour vous chauffer !

Ets DEFRESNE srl
Rue Les Bruyères 25 • 5640 BIESME
Tél. 071 72 70 71
Visitez notre site internet : www.mazoutdefresne.be
Pellets en livraison uniquement par palette

50.655.016

ORCOFIS@
EXPERT-COMPTABLE FISCALISTE

Stéphane LASSEAUX

Numéro ITAA 10.755.175

Rue de Philippeville, 81 - 5620 Florennes

071 68 70 70

bureau@orcofisa.be

Membre de : ITAA

VULCO
ZONING INDUSTRIEL
METTET

Rue Saint-Donat 11 - 5640 METTET
Tél. 071 72 80 30 • info@mettet-pneus.be

PNEUS AUTO, MOTO, POIDS LOURD & AGRICOLE
MÉCANIQUE & RÉPARATION AUTO
Géométrie • Préparation avant contrôle technique
Batteries • Amortisseurs • Échappements
REDRESSAGE JANTES ALU

GOODYEAR MICHELIN DUNLOP PIRELLI FULDA UNIROYAL Continental

Suivez notre actualité

SANELEC

- Chaudière à condensation mazout ou gaz
- Chauffage
- Salle de bain
- Electricité
- Photovoltaique

Venez visiter
notre show-room
et magasin !



Avenue Jules Lahaye 8 - 5620 Florennes
Tél. : 071 68 91 04
www.sanelec-florennes.be
info@sanelec.be

Agréé PMR pour l'AViQ

niko

MOT DU BOURGMESTRE



Chères Florennoises,
Chers Florennois,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à travers les pages de notre bulletin communal. Ce rendez-vous régulier est l'occasion de revenir sur les actions menées au sein de notre entité, de mettre en lumière les projets qui se concrétisent et de partager avec vous les perspectives qui animent notre travail au quotidien.

Si les communes doivent aujourd'hui composer avec un contexte budgétaire sous tension et des défis toujours plus nombreux, notre volonté reste intacte. Nous avons l'obligation de poursuivre le développement de Florennes et de ses villages.

Ces derniers mois ont été marqués par l'aboutissement de plusieurs projets importants. Le Parc des Ducs a trouvé toute sa place dans le paysage florennois et est devenu un espace apprécié de tous. Notre centre-ville continue également de s'embellir grâce aux aménagements réalisés et aux efforts de fleurissement menés en son cœur. Le fleurissement de nos villages se poursuit également et contribue à renforcer l'image d'une commune accueillante et agréable à vivre.

Dans nos villages aussi, les projets avancent. À Hanzinne, une nouvelle plaine de jeux a vu le jour grâce à une collaboration étroite entre les forces vives locales et la commune. À Hanzinelle, les travaux de réaménagement de la salle débuteront fin d'été, après ceux réalisés sur les installations sportives de Morialmé, l'ensemble étant mené avec rigueur et savoir-faire par nos équipes techniques et nos hommes de métier.

D'autres investissements réalisés ces dernières années tournent désormais à plein régime et participent activement au redéploiement de notre entité. L'Espace Culture, l'Espace Tourisme ou encore la salle Saint-Pierre sont aujourd'hui des lieux de vie, de rencontre et d'animation qui renforcent l'attractivité de Florennes bien au-delà de nos frontières communales.

Cette dynamique ne pourrait toutefois exister sans l'engagement de celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien. Je pense bien entendu à nos associations, à nos bénévoles, à nos comités de village ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du folklore local qui contribuent à préserver nos traditions tout en renforçant les liens entre les habitants. Le tout sans oublier notre personnel communal et nos nombreux partenaires sans qui rien ne serait possible.

Malgré un contexte incertain qui exige rigueur et responsabilité dans la conduite de nos politiques locales, nous poursuivons avec détermination le travail engagé en matière de redynamisation de notre entité.

Pour Florennes et ses villages,
Antonin Collinet,
Bourgmestre

INFORMATIONS DIVERSES

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2027 ARRIVE DIRECTEMENT... DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL « FLORENNES.COMM »

Nouveauté dès cette année : vous retrouvez votre calendrier de collecte des déchets ménagers 2027 glissé à l'intérieur du dernier bulletin communal de 2026 !

Pas de changement pour vous : chaque ménage continue à recevoir gratuitement son calendrier papier, à domicile. Simple, pratique, et toujours là où vous en avez besoin !

Soyez juste attentifs lorsque vous recevrez le magazine communal de fin d'année d'y chercher et de détacher le carnet central qui reprend le calendrier des collectes de l'année 2027.

Et pour les adeptes du numérique, c'est encore plus facile, à tout moment :

- Sur le site de BEP Environnement : consultez ou téléchargez votre calendrier en quelques clics ;
- Via l'application Recycle : dates de collecte, rappels personnalisés, conseils pratiques... tout est dans votre poche !

À chacun son format, à chacun sa façon de rester informé !

Bons PMC : rien ne change pour vous !

Vous attendez avec impatience votre bon pour des sacs PMC gratuits ?

Rassurez-vous, ce sera toujours le cas ! Vos bons se trouveront bien dans le calendrier, inséré dans votre bulletin communal, comme par le passé.


Aveve
Mettet
Rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet
Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00
et le dimanche en saison de 9h00 à 12h00

NE RATEZ PLUS AUCUNE COLLECTE DES DÉCHETS AVEC L'APPLICATION RECYCLE !

Vous en avez assez d'oublier de sortir vos poubelles ? L'application Recycle est votre nouvel assistant personnel. Recevez une notification la veille de chaque collecte et accédez à tous les conseils de tri directement sur votre smartphone.

Votre calendrier de collecte intelligent

Fini de se demander quel jour on est ou de jeter un oeil discret sur le trottoir des voisins pour savoir quel sac sortir. L'application Recycle vous prévient la veille de ce qui sera collecté le lendemain. Que ce soit pour les PMC, les papiers-cartons ou les déchets organiques et les déchets résiduels, vous recevez une alerte automatique qui vous évite bien des oublis.

Pour l'utiliser, il suffit de télécharger l'outil et d'y encoder votre code postal ainsi que le nom complet de votre rue. Simple et rapide, l'application vous propose une mise à jour en temps réel sur les éventuels changements de calendrier.

Le guide du tri au bout des doigts

Au-delà des rappels de passage, l'application regroupe une multitude d'informations pratiques pour faciliter votre quotidien :

- Les adresses et les horaires des recyparcs et des sites de bulles à verre les plus proches de chez vous ;
- Des conseils de tri détaillés pour lever chaque doute avant de jeter vos déchets ménagers ;
- Des actualités liées à la gestion des déchets en Province de Namur.

En utilisant cet outil numérique, vous participez à la propreté de votre quartier en évitant de sortir les mauvais contenants.

L'essayer c'est l'adopter

L'application Recycle est disponible gratuitement sur Google Play et l'Apple Store. Elle devient vite indispensable pour quiconque souhaite simplifier son organisation domestique.



N'attendez plus et scannez le QRCode de l'app Recycle !

BEP Environnement organise la collecte et le traitement des déchets pour les communes namuroises. En encourageant l'utilisation d'outils comme Recycle, BEP Environnement renforce son soutien aux citoyens pour un tri et une collecte des déchets ménagers plus efficace.



centre auditif

veranneman

audiologie

Rue de Mettet 11 • 5620 Florennes
Prise de rendez-vous :

071 68 90 41

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

15% à l'achat de nouveaux appareils

oticon life-changing technology · WIDEX HIGH DEFINITION HEARING · signia Life sounds brilliant.

Discrets, confortables, connectés et rechargeables...
Nous avons le plaisir de vous présenter, en cette nouvelle année, la dernière génération d'appareils auditifs de chez Widex, fabricant reconnu pour leur qualité sonore.

Cette nouvelle gamme est **disponible** dès à présent dans votre **centre auditif de Florennes.**

Prenez contact avec notre audioprothésiste agrée pour un essai personnalisé !

Besoin d'aide à la maison ?
Nous sommes là pour vous !

Le Coup de Main
40 ANS D'EXPÉRIENCE !

Vous êtes pensionné(e) avec des revenus modestes ou en situation de handicap reconnu (+66 %) ?
Profitez d'une aide fiable et humaine pour vous faciliter le quotidien.

- Entretien de la maison
- Préparation des repas
- Petits travaux intérieurs et extérieurs
- Présence, écoute et accompagnement

Un service personnalisé :
toujours la même aide-ménagère.

Tarif avantageux
maximum 7,81 €/heure

Contactez-nous pour plus d'informations

Rue des Religieuses 13
5600 PHILIPPEVILLE
071 66 78 24



071 71 27 37

Rte de Philippeville 99
6120 Nalinnes

NOUVEAU :
MÉCANIQUE & ENTRETIEN
TOUTES MARQUES

2 FORFAITS ENTRETIENS

- PETIT (VIDANGE + FILTRE À HUILE)
 180€ TTC
- GROS ENTRETIENS (TOUS LES FILTRES +VIDANGE)
 380€ TTC





AUTRES SERVICES

- **Montage de pneus** voitures & camionnettes toutes marques
- **Matériels et machines adaptées** pour grandes dimensions de jantes
- **Ventes de jantes marques :** Dezent, Aez, Mak, Rc, Brock

GÉOMÉTRIE : 65€ COMPLÈTES AVANT/ARRIÈRE

PARTICIPEZ À LA VIE LOCALE DE FLORENNES

La Commune de Florennes met à votre disposition un espace collaboratif permettant aux citoyens, aux associations, aux entreprises et autres acteurs locaux de valoriser leurs activités et de renforcer la visibilité de notre territoire.

Publiez vos événements

Vous organisez une activité sur l'entité de Florennes ? Qu'il s'agisse d'un événement culturel, sportif, associatif, festif ou professionnel, vous pouvez le soumettre directement via notre plateforme.

Après validation, votre événement sera publié dans l'agenda communal afin d'informer les habitants et les visiteurs des activités qui animent notre commune.

Rejoignez l'annuaire local

Les entreprises, commerces, indépendants, ASBL, clubs et associations actifs sur le territoire florennois peuvent également créer leur fiche dans l'annuaire communal.

Cet espace vous permet de présenter votre activité, vos coordonnées, vos services et de renforcer votre visibilité auprès des citoyens.

Ensemble, faisons rayonner Florennes

En contribuant à l'agenda et à l'annuaire communal, vous participez à la promotion du dynamisme local et à la mise en valeur des acteurs qui font vivre notre commune au quotidien.

Créez votre compte dès aujourd'hui et participez activement à la promotion de notre commune.

INFORMATIONS DIVERSES

BE ALERT

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? Nous aimerions pouvoir vous avertir en cas de situation d'urgence dans notre commune. C'est la raison pour laquelle la commune de Florennes dispose à présent de Be-alert, un système qui vous informe immédiatement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone.

Be-alert est un système développé au niveau national et permettant aux autorités de vous informer en cas d'incident. Un bourgmestre, un gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peuvent envoyer un message à tous ceux qui pourraient être impactés par la situation d'urgence grâce à Be-alert. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (par exemple, fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Des informations officielles, correctes, directement de la source.

Be-alert utilise plusieurs canaux pour alerter les personnes concernées. Le message d'alerte peut être transmis par écrit via un SMS, ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe ou encore via un email. Be-alert a la capacité nécessaire pour avertir un grand nombre d'habitants via plusieurs canaux différents en même temps.

be alert

Soyez averti où que vous vous trouviez

Be-alert peut envoyer une alerte sur base d'une liste d'adresses. Il est donc très important de vous inscrire à Be-alert pour que vos coordonnées actualisées s'y trouvent. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Par exemple, vous habitez à Florennes et travaillez à Namur ? Enregistrez les deux adresses et restez toujours informé.

En cas d'importante situation d'urgence, Be-alert peut aussi envoyer un message de manière localisée, sur base du lieu de l'incident. Toute personne physiquement présente dans cette zone reçoit alors un message sur son téléphone mobile. Ce système est unique en Belgique. Vous pouvez de la sorte être alerté même si la situation d'urgence n'est pas liée aux adresses mentionnées dans le système.

Inscrivez-vous gratuitement sur www.be-alert.be

Catherine Crepin
Infirmière

Mederic Weverbergh
Infirmier

À DOMICILE

0496 80 93 46
Flavion

0497 75 53 91
Hanzinelle

- NOUVEAU -



Pour ses 15 ans, la Fabrique évolue et ouvre sa boutique ! Nous vous y recevrons du lundi au vendredi de 13h à 18h.

Nous poursuivrons notre service à domicile le matin du lundi au samedi

LA FABRIQUE D'INFORMATIQUE

Johany DARVILLE
Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be

PRODUCTEUR DE
CoopESEM

RUE DE ROSÉE 8A
5620 CORENNE

Horaire :
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi de 9h30 à 12h30
et de 15h30 à 19h

La ferme de la rosée
PRODUITS LAITIERS

- FROMAGES
- YAOURTS
- BEURRE
- CRÈME GLACÉE
- LAIT

0474 / 573 506

En vente ici
PRODUITS DE QUALITÉ

Vidange
B L Débouchage

0494/40.87.28 0495/24.47.20

Vidange de fosses septiques
Inspection par camera
Débouchage de canalisations
Nettoyage et vidange de citernes & eau
7j/7

Entreprise agréée par
la Région Wallonne

DK DE KEYZER DAVID

Travaux effectués par le patron

- Terrassements Nivellements
- Aménagements d'abords
- Pose de citernes
- Egouttages privés
- Terrassement piscine - Etang

- Parking
- Empierrement
- Terre végétale
- Pour particuliers et professionnels

0477 70 97 73

daviddekeyzer@skynet.be www.terrassementdekeyzerfosses.be

Pompes funèbres
Bruno RENARD

Organisation complète des funérailles
Permanence 24h/24, 7 jours/7
Funérarium
Salle de réception post-funérailles
Monuments funéraires et caveaux

071 68 80 32

Rue Ferme de l'Abbaye 42 à Florennes
pfrenardflorennes1@hotmail.com
www.pfrenard-florennes.be

TOUTES PIÈCES & ACCESSOIRES
POUR L'AUTOMOBILE & L'INDUTRIE

AUTO Pièces



082/22 27 10 - 071/68 74 42
www.autopiecesdinant.be
www.autopiecesflorennes.be

Tienne de l'Europe 4
5500 DINANT
Route de Mettet 119
5620 FLORENNES

We Invest

Vos agences immo' locales
22 chaussée de Philippeville à Loverval
15 Place Léopold à Chimay

Estimation offerte et sans engagement.

Vous souhaitez une estimation en ligne ?

Contactez-nous
Charleroi 071 15 87 87
Chimay 060 77 00 87



CONCESSIONS FUNÉRAIRES ARRIVÉES À ÉCHÉANCE – OBLIGATIONS DES TITULAIRES ET AYANTS DROIT

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'au règlement communal sur les cimetières, les concessions funéraires sont accordées pour une durée déterminée de trente ans à dater de la signature du contrat.

À l'approche de leur terme, ou en cas de situation nécessitant une régularisation administrative, un avis est apposé sur la sépulture concernée et/ou une notification est adressée aux titulaires ou à leurs ayants droit connus.



Cet avis est apposé pendant deux Toussaint, ce qui permet aux personnes intéressées de revenir vers l'Administration, soit pour confirmer l'abandon de sépulture, soit pour renouveler le contrat de concession et remettre la tombe en état.

Obligation de prise de contact

Les titulaires de la concession ou leurs ayants droit sont tenus de se manifester auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné sur l'avis, en vue de :

- solliciter le renouvellement de la concession, conformément aux conditions fixées par le règlement communal ;
- faire valoir leurs droits sur la sépulture ;
- ou, le cas échéant, notifier leur renonciation.

Défaut de manifestation

À défaut de réaction dans les délais prescrits, la concession est réputée arrivée à échéance. La commune peut dès lors en reprendre possession, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment en matière d'exhumation et de destination des restes mortels.

Les services compétents ont pu constater que certaines familles ont procédé, suite au placard d'avis, à la remise en état de certaines sépultures, sans en aviser l'Administration.

Si l'intention doit être saluée, il convient néanmoins d'insister sur la nécessité de prévenir le service des cimetières afin que l'identité de la personne responsable de la sépulture soit connue et mise à jour dans les registres ad hoc.

Renseignements

Pour toute information complémentaire ou pour introduire une demande, les personnes concernées sont invitées à prendre contact avec le service cimetières au 071 68 11 10 ou via le mail : nathalie.hautecourt@florennes.be.

La commune veille à assurer une gestion respectueuse, digne et conforme à la législation des espaces funéraires.

Quentin MASSAUX,
Echevin en charge des cimetières communaux

Vous êtes témoin d'une situation ou d'une activité qui porte atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie ?

Appelez sans tarder SOS Environnement Nature au **1718**

Ce numéro fonctionne **24h/24 et 7j/7 et est accessible pour tous,** que vous soyez un citoyen, un service d'urgence ou une entreprise.

Lorsqu'un appel est jugé urgent, un agent de garde se déplace immédiatement sur les lieux.

Les appels non urgents sont traités dans le cadre du fonctionnement normal du service.

SOS Environnement Nature

NOUVEL ESPACE TOURISME : LE COUP D'ENVOI EST DONNÉ !

L'Espace Culture accueille comme vous le savez sans doute le Foyer culturel, le Conservatoire de musique Adolphe Sax (antenne de Florennes) et la Bibliothèque communale. Le 6 mars 2026, l'Espace Tourisme de Florennes, service de la bibliothèque communale, a été inauguré, et depuis, continue à se développer.

Mais, me direz-vous, pourquoi un tel outil dans une bibliothèque publique ?

La mission première d'une bibliothèque est de mettre à disposition toute information, tout savoir, sur tout support (numérique ou papier), et de permettre leur utilisation par le plus grand nombre. Les bibliothécaires accompagnent, sont médiateurs entre ces ressources et les publics.

La bibliothèque de Florennes est identifiée comme tiers-lieu par la population et ses partenaires. Autrement dit, c'est un outil facilitant les rencontres au sein d'un lieu accueillant, convivial et chaleureux. La bibliothèque est aussi un service public de proximité à vocation sociale. C'est aussi un lieu d'érudition, un lieu de sociabilité, d'échanges et de partages, un espace où se rencontrent les générations. C'est aussi un terrain neutre, fédérateur, où les usagers se croisent, se rencontrent et se parlent, construisent des projets. Un lieu que les usagers peuvent investir à leur guise, tout en développant un sentiment d'appartenance à une communauté. Nous prônons des pratiques culturelles organisées autour des principes de cohésion sociale et de participation active.

La bibliothèque de Florennes est une championne de l'hybridation...Elle mutualise un ensemble de services en abritant un Espace Public Numérique, un point relais Infor Jeunes, un espace d'expositions, un salon de convivialité, des permanences logement, diverses animations, diverses ressources papier ou numériques, différents espaces de coworking, une grainothèque avec un jardin participatif, etc... Elle héberge des cours d'alphabétisation, de remédiation, de multiples réunions... Et puis maintenant, nous avons la chance de disposer d'un bel Espace Tourisme, comptoir d'informations communautaires, de services et de loisirs.

Ce centre d'informations permettra, de par les aménagements proposés, un accueil adapté aux souhaits et aux besoins du touriste. Et nous, diront les locaux ? Qu'ils se rassurent... Tout le monde est touriste : le visiteur étranger, l'urbain voisin, le résident secondaire ou encore le résident de toujours. Le visiteur découvrira un espace d'informations diverses, et pas que touristiques, un comptoir de services et de loisirs. Ce lieu est pensé comme un espace « tiers lieu » agréable, ouvert à tous, accessible aux personnes à mobilité réduite, dédié aux échanges, aux rencontres. Il est aussi prévu de mettre en place une mini- boutique avec des souvenirs et des produits locaux. Des présentoirs, des espaces de rangement dans nos malles sont destinés à accueillir la documentation. Des vitrines, des murs, peuvent accueillir des expositions de nos artistes locaux.

Un autre argument pour développer ce type de services en bibliothèque est que le personnel a déjà les compétences requises d'accueil, de conseils, de médiation des documents vers les publics, d'animations, de communication... De plus, la collection offre déjà de nombreuses réponses à de multiples questions.

L'enjeu, maintenant que le lieu existe, est de mutualiser les énergies et de faire de celui-ci un lieu vivant pour la population. Beaucoup de choses se passent et existent déjà dans notre entité ; elles méritent d'être mieux identifiées, valorisées et préservées. Nous ne pourrons y parvenir sans l'implication des citoyens, des associations et des comités.

Alors, si l'équipe Tourisme devait formuler des souhaits pour placer ce nouveau service sous les meilleurs auspices, nous formulerions le voeu que cet espace soit pour les habitants le leur ! Qu'ils se l'approprient, que ce lieu soit vivant !



C'est grâce à la collaboration de tous et à l'investissement de chacun que nous rendrons cet outil inédit d'autant plus accessible, intégré à la vie locale et au service de notre territoire, véritable pont entre les habitants, les visiteurs et les professionnels. Un lieu où construire du lien, du sens, de l'ancrage avec une vision du tourisme durable, respectueux, enraciné dans nos valeurs pour faire rayonner la richesse de l'offre culturelle, patrimoniale, naturelle, sportive, gastronomique, économique, artistique, touristique ... de Florennes et de ses villages.

Vous organisez une activité, une marche, un spectacle ou tout autre événement ? Vous souhaitez vous faire connaître ? N'hésitez pas à nous transmettre vos affiches, flyers ou informations à tourisme@florennes.be. Nous nous ferons un plaisir de les diffuser et de contribuer à leur visibilité.

Nous avons la volonté de développer la stratégie touristique locale en impliquant les citoyens. Un appel à bénévoles, à personnes ressources devrait paraître dans la prochaine édition. Restez vigilants !

La bibliothèque de Florennes, une bibliothèque près de chez vous, proche de vous, avec et pour vous !

Suivez-nous sur TourismeFlorennes

Venez-nous voir : Lundi 9h-12h et 13h-19h / Mercredi 9h-12h et 13h-18h/ Jeudi 9h-18h / Samedi 9h- 12h et 13h-15h30 / Mardi et Vendredi uniquement sur rendez-vous.

Où ? Espace Culture – Avenue Jules Lahaye, 4 à 5620 Florennes

Une question ? Un appel au 071 68 14 68. Un mail : tourisme@florennes.be

Antonin Collinet,
Bourgmestre en charge de la Culture et du Tourisme

L'équipe Espace Tourisme : Sandra Byosière, Céline Fraiture, Anne-France Stimart

ENFANCE






Différenciation
Autonomie
Excursions
Classes de dépaysement
Événements
Animations
Saint-Aubin, un tremplin pour demain !
Une équipe motivée et dynamique qui met tout en oeuvre pour l'épanouissement, le bien-être et la réussite de votre enfant !
Viens nous rejoindre et découvrir nos 4 classes aménagées selon les besoins des enfants.
Respect
Ecoute
Bienveillance
Confiance
Collaboration
Travail en cycle
Projets
Psychomotricité
Natatation dès le P1
Education physique
Néerlandais de P3 à P6
Garderie
Repas chauds
ADRESSE
141 RUE NOTRE DAME DU MONT CARMEL
SAINT-AUBIN (FLOREFFE)
DIRECTION
MME NICOLAS CORALIE
0478/99.13.90


Ecole communale de Flavion
"On ne peut rien apprendre aux gens. On peut seulement les aider à découvrir qu'ils possèdent déjà en eux tout ce qui est à apprendre".
GALILEE
Notre école communale dynamique et familiale de Flavion ose sans cesse ...
- Travail collaboratif entre classes de différents niveaux
- Collaboration avec les professionnels spécialisés dans l'accompagnement des enfants en difficulté
- Ecole du dehors : sorties au bois et dans le village
- Cours de piscine
- Cours de Néerlandais à partir de la 3ème année primaire
- Repas complets et potage
- Ecole numérique
- Voyages scolaires
- Animations musicales
- Excursion, sorties culturelles
- Fancy-Fair
- Réalisation d'un potager
- Plusieurs activités au cours de l'année avec les parents pour se rencontrer
-> Et, évidemment: garderie matin et soir, accueil extra-scolaire, possibilité d'école des devoirs (Florennes)...
-> Nous avons déjà des idées et des projets plein la tête pour l'année scolaire 2025-2026 !
Madame Elodie Soyeurt (directrice)
0478/99.00.10
ou en nous téléphonant directement :
082/68.93.79
Venez visiter, vous allez adorer !


École Fondamentale de Morville
Grandir et s'épanouir avec le sourire!
132A rue d'Omezée
5620 Morville
Contactez-nous pour une visite personnalisée de notre établissement
082/68.93.76
0478/99.13.90


ÉCOLE COMMUNALE D'HANZINNE
PETITE ÉCOLE, GRANDS SOURIRES, GRAND AVENIR !
Une école de village où chaque enfant compte !
UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE
OÙ IL FAIT BON APPRENDRE ET GRANDIR !
COURS DE NATATION
EN PRIMAIRE
Pour des enfants à l'aise dans l'eau et en confiance !
CLASSE DE DÉPAYSEMENT
MÊME EN MATERNELLE !
Partir, découvrir, s'émerveiller, vivre ensemble des moments inoubliables !
ÉCOLE DU DEHORS
EN MATERNELLE
Apprendre, jouer, explorer la nature... tous les jours un peu plus !
Ambiance familiale, respect, entraide et bienveillance au quotidien
Envie d'en savoir plus ?
Venez découvrir notre petite école où chaque enfant grandit heureux !
Directrice : Mme SOYEURT
0478 99 00 10
RUE DU BAN 6
À HANZINNE







ENFANCE



LES PETITES MAINS AU SERVICE DES ABEILLES DES RUCHES

Dans le cadre d'une activité de sensibilisation à l'environnement, en avril 2026, les enfants de l'école maternelle de Rosée avec leur institutrice, Madame Nathalie Gillain, accompagnée de Madame Marie Minet, puéricultrice, ont participé à un atelier original consacré à la confection de pièges à frelons asiatiques.

Avec leurs enseignants et une apicultrice de Rosée, Madame Lison Sevrin, les élèves ont découvert de manière ludique cet insecte invasif, son impact sur les abeilles et l'importance de préserver nos abeilles des ruches. Avec beaucoup d'enthousiasme et de créativité, ils ont ensuite réalisé les pièges qu'ils ont repris chez eux pour les placer.

Cette activité a permis aux plus jeunes de développer leur conscience écologique tout en participant concrètement à une action utile pour la protection des abeilles. Une belle expérience qui montre qu'il n'y a pas d'âge pour devenir acteur de la nature !

La commune remercie chaleureusement l'équipe éducative ainsi que tous les participants pour leur engagement dans cette initiative citoyenne.

Mélissa Delobbe – Echevine enseignement
Nathalie Gillain –Institutrice école Rosée
Yasmina Djegham – Service environnement

Des enfants ont besoin de vous
pour les accueillir et les aider à grandir !

Que vous soyez célibataire ou en couple, marié ou non, avec ou sans enfants, jeune ou moins jeune…
Vous avez du temps disponible ? Alors, nos projets sont pour vous !

CCSJ, notre asbl namuroise, **vous soutient** et **vous accompagne** dans votre **projet d'accueil**.
Grâce à notre service de garde, nous vous accompagnons 24h sur 24 et 7 jours sur 7 !

CCSJ asbl, ce sont 2 services agréés par la Fédération Wallonie - Bruxelles :

L'accueil familial à court terme

Au moment d'une crise familiale, nous offrons à l'enfant ou au jeune, un hébergement **sécurisant et apaisant** chez des accueillants familiaux.

L'intervention porte sur des **périodes courtes** de 90 jours, renouvelables 2 fois.

La finalité du service est de mettre tout en œuvre pour **permettre la réintégration de l'enfant dans sa famille** chaque fois que possible et, à défaut, toute solution alternative.

Enfin, nous intervenons sur décision d'une autorité de placement, et **la majeure partie des frais est prise en charge** par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le parrainage " Familles-Relais "

Nous proposons l'accueil ponctuel ou **régulier d'un jeune (1 w-e sur 2 et quelques jours pendant les vacances scolaires)**, indépendamment d'une mesure d'aide ou de protection, par des **parrains ou marraines bénévoles**.

Cet accueil vise la construction d'un lien privilégié entre le jeune et les accueillants.

L'objectif ? **Le développement et l'épanouissement du jeune**, tout en respectant la place de ses parents (ou titulaires de l'autorité parentale). Il s'agit d'un **engagement dans la durée et la régularité**.

Le parrainage est une **action de prévention** qui permet de réduire les risques de difficultés vécues par le jeune et sa famille et parfois d'éviter une mesure d'aide plus complexe.

Vous avez envie d'ouvrir votre famille, votre foyer à l'accueil d'enfants ou de jeunes, de mieux connaitre leur réalité tout en les aidant à se construire ?

Contactez-nous pour un rendez-vous d'information, sans engagement de votre part :

Conseils Coordination Services Jeunes ASBL

081 26 00 60 *(Namur)* ou **071 55 55 52** *(Philippeville)* – **mail** : ccsj@ccsjasbl.be
Siège social : Boulevard de la Meuse, 111 à 5100 JAMBES
Nouvelle antenne : Rue de l'Arsenal, 7 à 5600 PHILIPPEVILLE
Pour plus d'informations, consultez notre site internet **www.ccsj-accueil.eu**



CCSJ asbl respecte la réglementation en vigueur en termes de protection des données.
Tout don de 40€ minimum peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

A ce propos, une séance d'information sera organisée le mardi 15 septembre 2026, dans les locaux de l'Espace culture (côté Point Tourisme), avenue Jules Lahaye, à Florennes, de 18H30 à 20H00.

Il s'agit d'une séance informative, sans aucun engagement.

ENVIE DE PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL AUTOUR DE L'ÉCRITURE ?

Participez aux ateliers d'écriture proposés par la bibliothèque de Florennes !

Vous pourrez explorer et libérer votre créativité à travers les mots, sans attente ni pression, dans une ambiance ludique et bienveillante.

Concrètement, lors de ces ateliers, nous vous invitons à écrire sur des thèmes divers, à travers des consignes variées et selon des temps définis au préalable.

Quelques commentaires des participantes et participants :

- *« L'atelier d'écriture est toujours un moment qui me permet de me détendre, de lâcher prise.*
- *C'est un challenge à chaque fois. Lorsque je reçois le thème et la consigne, je me demande ce que je vais bien pouvoir écrire et finalement, c'est un plaisir à chaque séance.*
- *C'est un moment de partage et d'échange important pour moi. Il me redonne confiance en moi et me permet de découvrir des mots nouveaux.*
- *C'est un endroit où l'on rêve et où l'on écrit pour ne pas oublier.*
- *Il me permet de découvrir de nouvelles ressources en moi, il me valorise.*
- *Il me donne l'occasion d'exploiter mes connaissances.*
- *L'atelier permet de faire travailler sa mémoire.*
- *A l'atelier, on se découvre l'un l'autre sans jugement, en toute simplicité.*
- *L'atelier nous permet de nous libérer, de partager du vécu, d'écrire de façon spontanée.*
- *Ce qui me plaît aussi, c'est d'écouter les textes des autres, cela nous stimule et nous pousse à évoluer dans notre écriture...*
- *Écrire, sans esprit de compétition et sans complexes...*
- *On laisse quelque peu les soucis du quotidien derrière nous, afin de pouvoir entrer dans le jeu des mots.*
- *L'animatrice a plus d'un tour dans son sac pour nous aider à lâcher prise par rapport aux craintes de ne pas être à la hauteur.*
- *Nous quittons l'atelier le pas léger, le sou-*rire aux lèvres, les yeux plus brillants qu'en arrivant. »

Un témoignage :

« J'aime la musique, mais je ne suis pas douée pour en jouer. J'aime la peinture, mais je ne suis pas dotée de talent pour peindre. Par contre, jongler avec les mots et les idées, c'est à ma portée. A l'atelier d'écriture, à partir de quelques consignes, nous composons des textes dans un climat de grande liberté, de tolérance et de bienveillance. Nous entrons dans un univers très vaste aux options infinies. Ce sont deux heures trente de vraie détente et de déconnection du train-train quotidien. Pas besoin d'être un génie pour y être admis ».

Questions pratiques :

Où ? A la bibliothèque de Florennes - Avenue Jules Lahaye, 4 - 5620 Florennes

Quand ? Un jeudi par mois, de 14h00 à 16h30 (défini chaque mois)

Qui ? Cet atelier est animé, avec grand plaisir, par Dominique Mathurin

Le petit plus : des boissons chaudes sont gracieusement offertes par la bibliothèque durant l'atelier.

Informations et contact : Monique Verryt - 071 68 14 68 - monique.verryt@florennes.be

Article rédigé par Monique VERRYT,
Animatrice à la bibliothèque

Antonin COLLINET,
Bourgmestre,
En charge de la culture

CULTURE

CONSERVATOIRE ADOLPHE SAX – IMPLANTATION DE FLORENNES : EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE !

À l'aube de cette nouvelle rentrée, le Conservatoire Adolphe Sax (implantation de Florennes) ouvre grand ses portes à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir, approfondir ou raviver leur passion artistique. Notre implantation propose trois grands domaines d'enseignement :

- Les arts de la parole
- La danse
- La musique, auxquels s'ajoute une section jazz, vivante et créative.

S'inscrire à Florennes, c'est bien plus qu'intégrer une école : c'est accéder, avec une seule inscription et un seul minerval, à l'ensemble des cours proposés dans notre implantation, mais aussi dans celles de Dinant, Beauraing, Couvin et Godinne. Un véritable réseau culturel, ouvert, accessible et riche de possibilités.

Cette année encore, nous avons l'ambition de mener de nombreux projets destinés à mettre en lumière nos merveilleux élèves, à valoriser leur travail, leur progression et leur sens artistique. Nous avons hâte de retrouver l'énergie des cours, la joie des répétitions, l'effervescence des projets et l'élan collectif qui fait la force de notre Conservatoire.

Reprise des cours : 24 août 2026

Pour toute inscription, contactez le secrétariat au 071 68 70 13 ou par mail : florennes@conservatoire-dinant.be

Une nouvelle année exceptionnelle nous attend : rejoins l'équipe !

Sophie Weynant,
Directrice Adjointe ff du Conservatoire Adolphe Sax

Antonin Collinet,
Bourgmestre,
En charge de la culture

« LES 55 ANS ET PLUS »

DU CÔTÉ DE LA RÉSIDENCE DES DUCS...

Les préparatifs pour le barbecue du samedi 13 juin ont occupé le personnel et les résidents toute la semaine à la résidence des Ducs.

Et quelle réussite à la clé : même le soleil était de la partie.

Quel magnifique moment partagé entre les résidents, les familles, les amis, les bénévoles et le personnel, sous le signe de la convivialité !

Les sourires chaleureux et l'ambiance exceptionnelle ont fait de ces retrouvailles un moment inoubliable.

Le château gonflable a permis aux enfants de se défouler tandis que l'animation musicale assurée par Monsieur Michel Debaubie faisait vibrer le restaurant de danses et de chansons reprises en choeur pour le plaisir de tous les participants.

Je dois un immense MERCI à toutes les équipes de la résidence qui se sont mobilisées pour arriver à un tel résultat, sans oublier les derniers coups de pouce venus de l'extérieur (montage des chapiteaux, prêt de matériel, ...).

Sans l'engagement de chacune et chacun, cela n'aurait pas été possible.



Sur la photo partagée, une toute petite partie des membres du personnel qui a permis la tenue de cette belle journée.

Marie Christine PIERARD,
Présidente du Conseil de l'Action sociale

LE CCCA BOUGE À FLORENNES !



Conseil Consultatif Communal des Aînés
CCCA
Florennes

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) continue de proposer des activités variées et enrichissantes pour les aînés de notre commune. Entre détente, mouvement, découvertes et sécurité, chacun peut y trouver son bonheur !

1 « ON RESTE EN FORME... TOUT EN DOUCEUR ! »



Encadrées avec bienveillance, les séances permettent :

- d'entretenir la mobilité,
- de travailler l'équilibre,
- de garder la forme,
- et surtout... de partager un agréable moment.

La Gym Douce rassemble deux fois par mois des participants motivés dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Une activité accessible aux aînés de plus de 60 ans.

2 « LES PAS PRESSÉS » : MARCHER ENSEMBLE, SIMPLEMENT !



Ces balades permettent :

- de rester actif,
- de rompre l'isolement,
- de découvrir les chemins de notre belle région,
- et de terminer autour d'une petite collation !

Chaque sortie des "Pas Pressés" est l'occasion de prendre l'air, découvrir nos villages et profiter de la bonne humeur du groupe.

3 RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE : UTILE ET RASSURANT



Ces rencontres permettent :

- de revoir les nouvelles règles,
- d'échanger ses expériences,
- de gagner en confiance,
- et d'assurer une mobilité en toute sécurité.

Le CCCA organise également des séances de révision du Code de la Route spécialement adaptées aux aînés.

Une initiative très appréciée des participants.

4 UNE JOURNÉE INOUBLIABLE À PAIRI DAIZA



Des souvenirs plein la tête... et déjà l'envie de repartir ensemble pour une prochaine aventure.

LE CCCA, C'EST AVANT TOUT...

- du lien social
- des activités adaptées
- des rencontres enrichissantes
- et une belle énergie collective au service des aînés de Florennes.

Le CCCA remercie chaleureusement tous les bénévoles, participants et partenaires qui contribuent au succès des activités.



PARCE QU'À TOUT ÂGE, IL EST IMPORTANT DE RESTER ACTIF, CURIEUX... ET BIEN ENTOURÉ !

QUE DIT LA LOI SUR LES CHIENS DITS DANGEREUX ? QUELLES OBLIGATIONS POUR LE MAÎTRE ?

Dans l'objectif de prévenir les risques d'accidents et d'agressions de chiens dits dangereux, le Règlement Général de Police administrative (RGPA) a défini des catégories de toutous et une série de mesures. En effet, certaines races de chiens sont considérées comme à risque, raison pour laquelle leur détention sur le territoire et leur circulation dans l'espace public sont soumises à la règlementation.

Tout détenteur de ces animaux est donc tenu de respecter les obligations en la matière.



Chiens dits dangereux : qui sont-ils ?

- American Staffordshire Terrier
- English Terrier (Staffordshire bull-terrier)
- Pitbull Terrier
- Doberman géant
- Mâtin brésilien
- Tosa Inu
- Akita Inu
- Dogue argentin
- Dogue de Bordeaux
- Bull Terrier
- Mastiff
- Ridgeback Rhodesian
- Band dog
- Rotweiler

Les chiens issus de croisements des races précitées sont également réputés dangereux.

Quelles-sont les obligations du maître d'un chien, dangereux ou non ?

Le Règlement Général de Police Administrative a établi une liste d'obligations que les propriétaires de chiens doivent respecter.

Pour les chiens de races non réputées dangereuses :

Dans les endroits du territoire autres que les zones urbanisées, parcs, bois et cimetières, **il est interdit de laisser errer les chiens sans surveillance.** Ceux-ci doivent rester continuellement à portée de voix de leur maître et à une distance maximale de 50 mètres. Le maître doit pouvoir en tout temps rappeler le chien sur simple appel, le faire obéir à ses ordres et l'empêcher de nuire.

Dans les zones urbanisées ainsi que dans les parcs, les bois, et dans les cimetières, les chiens doivent être tenus en laisse. Dans les plaines de jeux, toute présence d'animal est interdite.

Pour les chiens de races réputées dangereuses :

Ces races **doivent porter une muselière, quelle que soit la zone du territoire dans laquelle ils se trouvent.**

Les chiens doivent être tenus dans un endroit clos adapté à leurs capacités dont ils ne peuvent s'échapper. Pour les chiens réputés dangereux, on entend par endroit clos, soit un bâtiment fermé, soit un chenil dont l'enceinte doit avoir une hauteur minimale de 1,8 mètre, soit une propriété clôturée dans les mêmes conditions de hauteur. En fonction des capacités de l'animal, toutes les modifications utiles doivent être apportées afin que ce dernier ne puisse franchir la clôture.

Quel(s) risque(s) en cas de non-respect du règlement ?

Dans tous les cas, le propriétaire des chiens ou la personne qui en a la garde sera responsable des dégâts ou des accidents qu'ils occasionnent.

Si le propriétaire d'un chien ne respecte pas les obligations légales susmentionnées, il s'expose à un **risque de sanctions.**

Le Règlement Général de Police Administrative est consultable sur le site communal : www.florennes.be/

Yasmina Djegham
Agent en charge du Bien-être animal

Ariane Boulanger,
Echevine en charge du Bien-être animal

LE MOUSTIQUE TIGRE ? UNE NANOBÊTE, UN MÉGAPROBLÈME...HEUREUSEMENT, ENSEMBLE, NOUS POUVONS RETARDER SON INSTALLATION !

Le moustique tigre peut causer énormément de nuisances car il est actif durant la journée et il pique de manière agressive. Lorsqu'il y a beaucoup de moustiques tigres dans les environs, il devient difficile de profiter tranquillement de son jardin ou de sa terrasse. De plus, ce moustique peut transmettre des maladies aux humains. Au cours des dernières années, le moustique tigre s'est progressivement répandu dans plusieurs pays européens, y compris la Belgique.

Le risque que ce moustique rende des personnes malades en Belgique est pour l'instant encore faible. Avec des mesures simples, nous pouvons ensemble ralentir et limiter la propagation du moustique tigre en Belgique, et ainsi continuer à profiter sereinement d'une belle journée d'été.

Pas d'eau, pas de moustiques !

D'une manière générale, les moustiques ont besoin d'eau pour permettre à leurs oeufs d'éclore et à leurs larves de se développer. La femelle du moustique tigre va privilégier des récipients artificiels qui peuvent contenir de l'eau stagnante pour y pondre ses oeufs. Contrôlez donc chaque semaine votre jardin ou votre terrasse afin d'y repérer toute eau stagnante, puis éliminez-la ou remplacez-la régulièrement.

Quelques conseils :

- Videz l'eau stagnante, par exemple dans les seaux, arrosoirs ou soucoupes sous les pots de fleurs.
- Tendez bien toute bâche en plastique pour éviter que l'eau ne s'y accumule.
- Vérifiez les gouttières et les caniveaux afin que les feuilles ou les saletés ne s'y entassent et que l'eau puisse s'écouler correctement.
- Remplacez l'eau des abreuvoirs pour animaux et des bains d'oiseaux au moins une fois par semaine.
- Veillez à ce que les tonneaux d'eau de pluie, puits et cuves soient bien fermés à l'aide de moustiquaires ou d'un couvercle.



Favorisez la biodiversité

D'autres insectes et petits animaux, comme les libellules, les grenouilles et les oiseaux, apprécient les moustiques. Rendez donc votre jardin accueillant pour ces prédateurs naturels, par exemple en créant des abris ou en laissant un coin de nature plus sauvage. Vous soutenez ainsi non seulement la biodiversité, mais vous contribuez aussi à lutter contre les moustiques de manière naturelle.

Vous voyez un moustique tigre ? Signalez-le !

Vous voyez un moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez-le immédiatement via www.surveillancemoustiques.be. Votre signalement aidera les autorités à intervenir rapidement.

Vous pouvez reconnaître un moustique tigre grâce à :

- Son corps noir avec des rayures blanches
- Une taille environ deux fois plus petite que celle d'un moustique commun
- Cinq bandes blanches sur les pattes arrière, avec des extrémités blanches
- Un comportement agressif et des piqûres en plein jour.

Des moustiques tigres ont été signalés autour de chez vous ?

Veillez à ne pas contribuer involontairement à leur propagation.

Les moustiques tigres ne volent pas très loin par eux-mêmes, mais ils peuvent se glisser discrètement dans votre voiture. Vérifiez donc qu'aucun moustique n'y est entré avant de prendre la route.

Plus d'infos ?

Pour en savoir plus sur les moustiques tigres, rendez-vous sur :

Moustique tigre - L'Environnement en Wallonie :

environnement.wallonie.be/home/gestion-environnementale/environnement-sante/moustiques-exotiques

Moustique Tigre | AVIQ

www.aviq.be/fr/tags/moustique-tigre

Les signalements peuvent être effectués via www.surveillancemoustiques.be

Article SPW – AVIQ et SCIENSANO

FRELONS ASIATIQUES : QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID ?

Frelon asiatique



Frelon européen



Un nid secondaire : il peut se rencontrer dès le mois de juin si les conditions météorologiques sont favorables. De forme sphérique, il est construit, le plus souvent, assez haut dans les arbres (plus de 10 mètres) lorsque l'activité de la colonie s'intensifie et que la capacité du nid de printemps est dépassée. Il est de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 centimètres et peut abriter plusieurs milliers d'individus. Ce nid comporte une petite ouverture latérale située à mi-hauteur.

Le nid du frelon européen est plus allongé et doté d'une large ouverture basale. Sa taille est plus modeste. Généralement, son nid se rencontrera plutôt dans un hangar, un grenier ou un arbre creux.

Quels risques pour l'homme ?

Malgré sa taille qui peut paraître impressionnante, le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme. Sa piqûre est occasionnelle et n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe bien que plus douloureuse (dard plus long).

Une attaque massive peut toutefois survenir à proximité immédiate du nid. On doit donc éviter à tout prix de s'approcher des nids !

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il ne faut, en aucun cas, tenter de détruire le nid vous-même ! Cela ne peut être réalisé que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Depuis quelques années, la Commune de Florennes travaille avec SOLUGUEPES, pour la neutralisation des nids de frelons asiatiques.

Si vous identifiez un nid de frelons asiatiques, vous pouvez contacter directement notre neutralisateur au 0479 10 32 63.

Pour plus d'informations sur le frelon asiatique : biodiversite.wallonie.be/frelon

ENVIRONNEMENT

LA LOCALE ECOLO SOUTIENDRA LES NOUVEAUX PLANS PCDR* ET CLDR* !

Malgré les sujets d'inquiétudes, les écologistes de nos villages restent enthousiastes pour les projets citoyens qui incluent, rassemblent, développent et dynamisent les collectivités de quartiers et des villages de notre entité.

Même si le lancement d'un prochain plan PCDR et CLDR reste prudent, nous pourrons sans doute et déjà demain suggérer, proposer, envisager, porter de nouveaux projets citoyens. D'importants chantiers d'hier sont aujourd'hui devenus des réalités. C'est donc que cela marche. Déposons une nouvelle page blanche devant nous et noircissons-la d'envies, de tentations et de désirs. Ce n'est pas parce que les temps sont durs qu'il ne faut rien faire et ne pas oser entreprendre et dessiner demain.

Pour rappel, lors de la précédente programmation des plans communaux, l'équipe ECOLO emmenée par notre échevin (2012 – 2018) était à la manœuvre pour le lancement définitif de plusieurs projets. Citons, entre autres : le déménagement du Foyer Culturel et de la bibliothèque à l'Espace Culture, la mise en œuvre de la salle Saint-Pierre, le lancement du projet Ravel avec la Commune de Mettet ...

La locale ECOLO est à vos côtés pour réfléchir et cogiter les aventures que nous voulons vivre. L'environnement en général, le développement des espaces verts en particulier, le (re)balisage des sentiers et leur retour dans le giron public, la consigne des canettes, la mobilité de tous, l'habitat dans tous ses états ... sont et restent, comme bien d'autres sujets nos terrains de prédilection et de vigilance.

Ici, il s'agit de nos rues, de notre village, de notre cadre de vie immédiat. Continuons de les créer en donnant un peu de temps et beaucoup d'idées.

** PCDR : Programme Communal de Développement Rural*

** CLDR : Commission Locale de Développement Rural*

Rejoignez-nous :

florennes.ecolo.be

Ed responsable : Justin Debroux – Florennes

URBANISME

FAUT-IL UNE AUTORISATION POUR PLACER UNE BORNE DE RECHARGEMENT ÉLECTRIQUE PRIVÉE ?

Lorsqu'une borne est installée sur une habitation ou sur un terrain privé, notamment dans un garage, une allée ou un emplacement de stationnement appartenant au propriétaire, aucune demande de permis d'urbanisme n'est requise pour autant que les conditions prévues par la réglementation soient respectées.

D'une part, que « les déblais éventuels nécessaires à ces aménagements n'entrainent aucune modification sensible du relief du sol au sens de l'article R.IV.4-3 sur le restant de la propriété » et, d'autre part, que « ces dispositifs soient en rapport avec l'infrastructure nécessaire à l'aménagement de la propriété et situés exclusivement sur celle-ci ». Cette dispense vise à simplifier les démarches administratives pour les particuliers souhaitant équiper leur domicile d'un dispositif de recharge.

La situation est différente lorsque la borne est implantée sur le domaine public. Dans ce cas, même si une dispense de permis d'urbanisme peut également être applicable, l'installation reste soumise à l'accord du gestionnaire du domaine public ou de l'autorité compétente. Une permission de voirie ou une autorisation d'occupation du domaine public est alors nécessaire avant toute mise en oeuvre.

Une attention particulière doit être portée aux projets impliquant l'utilisation du domaine public par un particulier, par exemple lorsqu'une borne est installée sur une façade privée mais destinée à recharger un véhicule stationné sur la voie publique. Dans ce type de situation, des autorisations spécifiques peuvent être exigées afin de garantir la sécurité des usagers et le respect des règlements communaux.

En conclusion, si les bornes de recharge bénéficient aujourd'hui de mesures de simplification urbanistique en Wallonie, il demeure essentiel de vérifier les éventuelles contraintes locales en consultant préalablement le service urbanisme : urbanisme@florennes.be ou patrimoine : patrimoine@florennes.be.

Service urbanisme,
Mélissa DELOBBE, Echevine

PATRIMOINE

SUR LES TRACES DE NOS TRÉSORS LOCAUX : UN PROJET COLLECTIF ET AMBITIEUX

Le projet de recensement du petit patrimoine populaire de notre commune avance à grands pas, grâce à l'énergie et à la passion de nombreux bénévoles. Nous tenons à leur adresser un immense merci : leur implication est précieuse, leur travail remarquable. Recenser, identifier, documenter et valoriser ce patrimoine est une mission titanesque, et c'est grâce à eux que nous pourrons transmettre aux générations futures la mémoire de nos villages. L'administration communale mesure pleinement la valeur de ce temps offert et exprime toute sa gratitude à celles et ceux qui participent à cette aventure.

Mais ce recensement n'est pas un simple inventaire figé : il s'inscrit dans une dynamique vivante, chaleureuse et participative. L'objectif est clair : créer dans chaque village de l'entité une balade touristique, disponible sous forme de livret illustré et de QR Codes placés sur le terrain. Ces parcours permettront à chacun de (re)découvrir les richesses locales, à son rythme, en conjuguant plaisir de la promenade et découverte du patrimoine. À terme, ces circuits pourraient même être intégrés à des applications, pour une expérience encore plus ludique et interactive !

Deux villages sont déjà terminés : Corenne et Hanzinne. Malgré tout, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles forces vives. Que vous ayez 16 ans ou 76, que vous soyez passionné de patrimoine ou simplement curieux, votre regard compte.

Que vous ayez une heure de temps par semaine ou un peu plus, chaque participation est précieuse.

Pour vous inscrire ou en savoir plus, contactez-nous à l'adresse suivante : justine.piette@florennes.be.

Une belle aventure collective est en marche.

Merci encore à tous ceux qui s'investissent et contribuent à faire rayonner notre patrimoine

Article rédigé par Justine PIETTE,
Service du patrimoine

Mélissa DELOOBE,
Echevine du patrimoine

VOUS RECHERCHEZ DE NOUVEAUX CLIENTS, DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS...

UN ÉVÉNEMENT, UNE PORTES-OUVERTES, UN STAGE, DES INSCRIPTIONS ?



RÉSERVEZ VOTRE PUBLICITÉ ICI,

CONTACTEZ

SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE

OU 0499 881 820

NOS REVUES COMMUNALES :

- HAM-SUR-HEURE-NALINNES
- METTET
- PHILIPPEVILLE
- FLORENNES

...

Resolved.

MARIE-CÉCILE FLAMENT

AVOCAT

Urbanisme, environnement

Un permis refusé ? Une infraction constatée ?

Particuliers · Entreprises · Promoteurs · Pouvoirs publics

- Permis d'urbanisme & d'environnement
- Recours administratifs & régularisation
- Infractions, pollution & responsabilité environnementale
- Voiries communales, domanialité & expropriation
- Contentieux immobiliers (servitudes, superficie…)
- Conseil et assistance aux autorités publiques

Conseil, assistance et défense

0495 28 72 78 mcf@resolved.law

Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

POUILLARD Carl

INFIRMIER

☑ **Soins infirmiers** généraux

☑ Accompagnement en **soins palliatifs**

0474 52 91 57

VIDANGE PETIT

0477 28 03 41

VIDANGE PETIT

WWW.VIDANGEPETIT.BE

VIDANGEPETIT@GMAIL.COM

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

DÉBOUCHAGE CANALISATION

INSPECTION AVEC CAMÉRA

NETTOYAGE DE CITERNE

À VOTRE SERVICE DEPUIS 20 ANS

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

Groupe Ruyssen-Boccart

Assurance & Finance

la passion de votre protection

Votre Courtier notre meilleure assurance

CA CHANGE LA VIE D'ÊTRE BIEN ASSURÉ

crelan

071 894 200

assurance@rbgroupe.be

Rue Saint Gangulphe 12 - 5620 Florennes n° BCE : 0830.995.139

Agence de Titres-Services

Le coup de Balai

Nettoyage

Lessive

Repassage

Petits travaux de couture

Préparation de repas

Courses ménagères

Une aide-ménagère à domicile pour 9,18€*

de l'heure grâce aux Titres-Services

* après déduction fiscale

Le "Coup de Balai" recrute !!!

Rue de la chapelle, 11 - 5620 Florennes

071/68.71.30

info@lecoupdebalai.be www.lecoupdebalai.be

DONEUX

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOS REVUES COMMUNALES ?

CONTACTEZ SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE OU 0499 88 18 20

Opub